



APPEL À CANDIDATURES

**CONCEPTION, RÉALISATION, TRANSPORT ET INSTALLATION
D'UNE ŒUVRE ARTISTIQUE EN HOMMAGE À JACQUES DEMY
POUR LE CINÉMATOGRAPHE À NANTES**

Date limite du dépôt du dossier : 30 octobre 2026 à midi
Montant : 55 500 € TTC pour le budget global de l'opération

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Contexte culturel et territorial

LE CINEMATOGRAPHE CINE-NANTES LOIRE-ATLANTIQUE est une association loi 1901 reconnue pour son engagement en faveur de la cinéphilie, du cinéma de patrimoine et de l'éducation artistique et culturelle.

Son projet repose sur une ambition forte :

permettre l'accès du plus grand nombre au cinéma, dans une approche exigeante, ouverte et sensible.

Après plusieurs années d'activité dans ses locaux historiques, le Cinématographe s'installe dans **un nouveau lieu**, pensé comme un équipement culturel exemplaire :

- accessible à tous les publics
- intégrant des dispositifs d'accueil innovants
- accordant une place importante aux jeunes publics
- articulant diffusion, médiation et transmission

En janvier 2027, le Cinématographe s'installera au n°7 allée des Tanneurs à Nantes, à proximité immédiate de l'ancien garage familial de Jacques Demy, lieu fondateur de son imaginaire et de sa vocation de cinéaste.

Cet ancrage réel irrigue profondément son œuvre avec poésie et sensibilité. Il apparaît notamment dans *Jacquot de Nantes* d'Agnès Varda, qui retrace son enfance et ses premiers élans créatifs, mais résonne également dans l'ensemble de sa filmographie.

C'est dans cette proximité géographique, mémorielle et cinématographique que s'inscrit la présente commande artistique.

2. INTENTION DE LA COMMANDE ARTISTIQUE

Dans ce contexte, le Cinématographe souhaite engager une commande artistique visant à inscrire dans l'espace urbain une **œuvre pérenne sur la façade et sur un mur intérieur du Cinématographe visible depuis la rue**. Cet ensemble est pensé comme un signal artistique :

- une forme capable de **capter l'attention**
- une présence capable d'**habiter le regard**
- un dispositif permettant de **désigner un lieu tout en ouvrant un imaginaire**

Le projet repose sur une tension volontaire :

- entre **visibilité et mystère**
- entre **lisibilité et interprétation**
- entre **fonction d'identification et autonomie artistique**

L'œuvre en façade devra rendre perceptible et lisible le nom "le Cinématographe" tout en développant une proposition plastique en résonance avec l'univers de Jacques Demy.

L'intervention intérieure sera pensée comme le prolongement sensible de cette première présence, les deux propositions formant un ensemble artistique cohérent et indissociable.

3. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la sélection de **trois candidat·es** appelé·es à participer à une phase d'étude en vue de la réalisation d'une œuvre comprenant :

- la conception artistique
- la fabrication
- l'installation en façade
- une proposition de médiation simple
- la remise d'un carnet d'entretien

4. CONTEXTE ARCHITECTURAL ET TECHNIQUE

Le projet prend place en façade d'un immeuble du promoteur immobilier **Aventim**, conçu par l'agence d'architecture **Barré Lambot. Nantes Métropole Habitat** en est le propriétaire, la ville de Nantes a été financeur des travaux et de l'aménagement du nouveau cinéma, le Cinématographe est locataire.

L'intervention en **façade**, est située dans un environnement urbain structuré, soumis à l'avis des **Architectes des Bâtiments de France (ABF)**. L'intervention sur le mur en béton intérieur doit répondre aux contraintes d'un lieu recevant du public.

Les projets devront respecter :

- l'intention architecturale du bâtiment
- les conditions de perception à différentes distances (proche et lointaine)
- les contraintes techniques liées à la façade
- les enjeux de durabilité et de maintenance nécessitant pas d'entretien complexe

5. ENJEUX ARTISTIQUES

L'œuvre attendue devra articuler trois dimensions fondamentales :

VISIBILITÉ : Affirmer la présence du Cinématographe dans l'espace urbain sans recourir aux codes commerciaux.

LISIBILITÉ : Permettre la lecture du nom comme une composante intrinsèque de l'œuvre.

RÉSONANCE : Proposer une interprétation libre de l'univers de Jacques Demy, sans illustration littérale ni référence directe.

6. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La consultation est ouverte aux artistes, aux collectifs, aux équipes pluridisciplinaires, aux personnes morales et physiques qui remplissent les conditions statutaires relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N°SIRET, URSSAF artiste-auteur). Les candidat·es devront justifier d'une pratique artistique confirmée, d'une capacité à intervenir dans l'espace public ou architectural, d'une aptitude à travailler avec des contraintes techniques, de garantir la durabilité de l'œuvre.

7. CONTENU DES CANDIDATURES

Les candidat·es remettront un dossier PDF (15 pages maximum) comprenant :

- CV ou présentation de l'équipe
- portfolio
- attestation du statut juridique
- lettre de motivation

8. PHASE 1 — CRITÈRES DE SÉLECTION

- qualité artistique des références
- capacité technique
- motivation

9. PHASE 2 — PROJETS

Les trois candidat·es retenu·es seront invité·es à une visite sur site afin de produire une étude. Chaque candidat·e percevra une indemnité de **2 900 € TTC**. Le projet lauréat sera choisi sur plusieurs critères : adaptation au site, prix, durabilité. Le projet lauréat fera l'objet d'un marché de réalisation.

10. CALENDRIER

- vendredi 2 octobre 2026 : diffusion de l'appel à candidatures
- vendredi 30 octobre 2026 12h00 : clôture de réception des candidatures
- lundi 9 novembre 2026 : jury de présélection des artistes pour la phase étude
- mercredi 18 novembre 2026 : visite sur site à Nantes
- vendredi 18 décembre 2026 12h00 : remise des projets
- vendredi 22 janvier 2027 : audition des projets devant le jury à Nantes
- mardi 26 janvier 2027 : communication du lauréat·e
- vendredi 7 mai : date limite de la livraison de l'œuvre installée
- mai 2027 : inauguration de l'œuvre au Cinématographe à Nantes

11. COMITÉ ARTISTIQUE

Le comité artistique sera composé notamment de :

- 1 Représentant du Cinématographe
- 2 Représentants usagers du Cinématographe
- 1 Représentant de la famille de Jacques Demy
- 1 Représentant Nantes Métropole Habitat
- 1 Représentant de Ville de Nantes
- 1 Représentant de la DRAC
- 1 Représentant de AVENTIM
- 2 Représentants de la co-propriété
- 1 Représentant de l'agence d'architecture Barré-Lambot
- 1 Artiste
- 1 personnalité qualifiée de l'art contemporain

12. BUDGET

Le montant global consacré à la commande artistique s'élève à 55 500 € TTC.

À l'issue de la première phase, trois candidat·es seront sélectionné·es pour participer à la phase d'études. Chacun·e percevra une indemnité de 2 900 € TTC pour la réalisation de son étude.

Pour le ou la lauréat·e, cette somme constitue une avance intégrée au montant global de la commande qui lui sera attribuée. Les indemnités versées aux deux candidat·es non retenu·es représentent ainsi un montant total de 5 800 € TTC.

Le montant consacré à la réalisation du projet lauréat s'élève à 49 700 € TTC, comprenant notamment la conception, la production, le transport, l'installation, la rémunération de l'artiste, la médiation ainsi que la cession des droits d'auteur prévue au présent appel à candidatures.

13. MODALITÉS DE REMISE DE DOSSIER

Les questions et le dossier de candidature doit être transmis exclusivement par mail à studio@galeriegaia.fr avant le 30 octobre 2026, 12h00 sous le format suivant :

Nom d'artiste - lecinematographe.pdf

Objet du mail pour des questions : *Nom d'artiste – Question - le Cinématographe*

Objet mail pour candidature : *Nom d'artiste - Candidature - le Cinématographe*



Le projet artistique

un hommage à Jacques Demy
N°7 Allée des Tanneurs

Façade une œuvre comme un signal dans la ville



Mur intérieur visible de l'extérieur

BARRE
AMBOT

©photo Barré Lambot

le  inématographe
nantes